

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 23

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Aménagement de l'îlot Riponne-Tunnel, Lausanne

Résultats

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a ouvert un concours de projets pour l'aménagement de cet emplacement de la ville de Lausanne, aujourd'hui fort mal mis en valeur.

Sur les 26 projets remis, le jury en a exclu sept pour non-respect des limites fixées par le programme.

Treize autres projets ont été éliminés à cause de faiblesses générales ou d'erreurs sectorielles.

Palmarès

1 ^{er} prix	Fr. 35 000.—	Luigi Snozzi, Locarno
2 ^e prix	Fr. 30 000.—	Fonso Boschetti et Ivan Kolecek, Epalinges
3 ^e prix	Fr. 22 000.—	Paul-Louis Tardin, Lausanne
4 ^e prix	Fr. 13 000.—	Gérald Dupasquier et Yves Murith, Bulle
5 ^e prix	Fr. 11 000.—	Patrick Mestelan et Bernard Gachet, Lausanne
6 ^e prix	Fr. 10 000.—	Nicole Surchat et Eric Tilbury, Lausanne
7 ^e prix	Fr. 9 000.—	Matti, Burgi et Ragaz, Berne
8 ^e prix	Fr. 8 000.—	D. Demetriaides et D. Papadaniel, Lausanne
9 ^e prix	Fr. 7 000.—	Murisier et Akil Konca, Lausanne
Achat	Fr. 12 000.—	E. Dunand et N. Lupu, Chêne-Bougeries/GE
Achat	Fr. 8 000.—	J. Chabbey et M. Voillat, Martigny

Le jury recommande au maître de l'ouvrage le projet ayant obtenu le premier prix pour exécution.

Expositions

L'exposition de tous les projets sera ouverte du 2 au 13 novembre à l'au-la du collège du Belvédère, Croix-Rouges 24, à Lausanne. Heures d'ouverture : 16 à 19 heures (lundi-vendredi), 9 à 12 heures et 14 à 19 heures (samedi); fermé le dimanche.

Une exposition des projets primés et des achats aura lieu du 24 novembre au 6 décembre au Palais de Rumine à Lausanne. Heures d'ouverture (tous les jours sauf dimanche) : 10 à 12 heures et 14 à 17 heures.

Actualité

Abondance de matière rédactionnelle et délais de parution

Nos lecteurs l'auront remarqué : jamais notre revue n'a présenté un volume rédactionnel aussi important que cette année - nous espérons que la qualité des contributions a suivi cette évolution quantitative.

Certaines publications nous sont dictées par des événements tels que le 150^e anniversaire de la SIA, la mise en service du raccordement ferroviaire de l'aéroport de Genève ou des congrès internationaux tenus à Lausanne, par exemple. Les autres sont réparties en fonction de l'actualité, de notre plan thématique et d'un équilibre entre les domaines traités.

Les moyens personnels et matériels imposent des limites quant au volume de chaque numéro. D'autre part, nous sommes conscients de ce que nos lecteurs, absorbés par leurs activités professionnelles et soucieux de préserver leur vie privée, ne peuvent consacrer toujours plus de temps à la lecture d'*Ingénieurs et architectes suisses*. Nous nous efforçons donc de résister à une inflation rédactionnelle dont le seul but serait de publier dans le plus bref délai tous les articles reçus. C'est dire que nos auteurs doivent accepter des délais de parution pouvant aller jusqu'à six ou huit mois, sans qu'il y ait la moin-

dre relation avec la qualité de leur contribution. Nous les remercions très sincèrement de faire preuve de compréhension à cet égard.

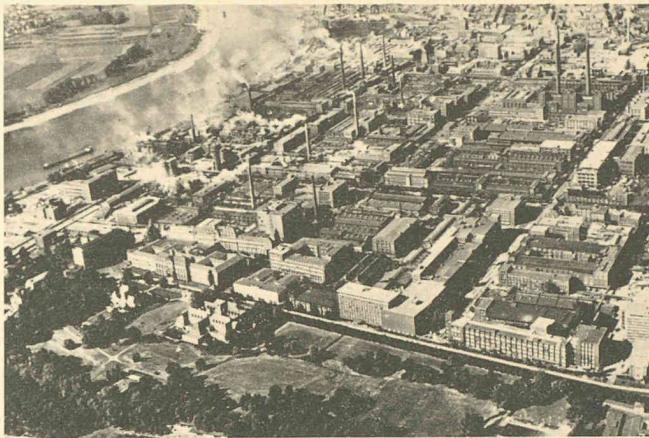
On peut rappeler ici qu'en règle générale les articles ne devraient pas dépasser six pages imprimées, sauf pour des sujets d'importance exceptionnelle, comme ceux déjà mentionnés, et relever que les contributions courtes ont de meilleures chances de trouver rapidement un créneau dans la revue !

Ingénieurs et architectes ne dispose pas d'un graphiste ou d'un dessinateur. La qualité des illustrations publiées dans la revue dépend donc de celle des originaux fournis par les auteurs. Accessoirement, de bons documents font gagner beaucoup de temps de préparation et sont mieux aptes à susciter l'enthousiasme des collaborateurs qui, de la rédaction à l'imprimerie en passant par l'atelier de photolithographie, en assurent la reproduction.

Soulignons enfin qu'un article bénéficie d'une présentation plus soignée lorsque rédaction et imprimérie disposent d'un certain temps pour sa préparation que s'il doit être mis en pages sous la pression du temps.

Nous reviendrons prochainement sur les moyens techniques mis en œuvre pour faciliter le déroulement des opérations qui conduisent du manuscrit de l'auteur jusqu'à la page imprimée.

Jean-Pierre Weibel



Deux aspects de la Rhénanie : zone industrielle de Leverkusen, avec le complexe chimique Bayer (en haut) et le site romantique du Rhin près de Kaub, avec le château de Gutenfels et l'ancien péage du château de la « Pfalz », au milieu du fleuve, avec son donjon à cinq pans cerclé d'une enceinte à tourelles. (Photo INP.)

RFA : la protection de l'environnement ancrée dans la Constitution

Soutien de la population et de l'industrie

Très prochainement déjà, la République fédérale d'Allemagne deviendra l'un des tout premiers pays du monde (après la Suisse) à conférer à la protection de la nature et de l'environnement une priorité constitutionnelle. Les partis formant le gouvernement à Bonn ont en effet résolu de lui accorder le statut d'« objectif national » dans la loi fondamentale (*Grundgesetz*), ce qui attribue à l'Etat la responsabilité d'un environnement sain, d'une protection efficace de la nature, d'une gestion mesurée des ressources naturelles ainsi que d'une réparation optimale des dommages déjà subis.

Cette décision annonce de nouvelles mesures de la part du Gouvernement fédéral en vue d'une préservation systématique du milieu vital naturel. Bonn n'entend en effet pas se satisfaire des succès obtenus jusqu'ici grâce aux mesures contre la pollution atmosphérique ou pour la protection des sols et des eaux. Il est prévu d'instituer un code de l'environnement, d'imposer aux exploitations industrielles une assurance obligatoire en responsabilité civile couvrant les dommages éventuels causés à

l'environnement, et de promouvoir les produits susceptibles de se voir décerner *L'Ange bleu*, le label allemand récompensant les produits inoffensifs pour l'environnement. Il s'agira de réduire le dégagement de suie résultant de la combustion du carburant diesel ainsi que de prohiber pour les bombes aériennes les gaz chlorés ou fluorés qui mettent en danger la couche d'ozone entourant notre globe. Malgré les contraintes qui en résultent tant pour les ménages que pour l'industrie, ces mesures reçoivent une très large approbation et un soutien actif de la part de la population et de l'économie. Ce sont quelque 3000 inspecteurs qui veillent à faire respecter ces prescriptions dans les fabriques et les unités de production. Selon le nouveau président de la Fédération allemande de l'industrie (BDI), M. Tyll Necker, la protection de l'environnement ne constitue nullement pour l'économie un obstacle à son essor, mais « bien une condition si ne que non d'un nouvel essor ». Si l'équilibre écologique de la nature était détruit, les bases mêmes de l'économie en seraient compromises, a-t-il ajouté. La protection de l'environnement et les efforts consentis pour concilier écologie et économie ont fait naître une nouvelle branche, actuellement florissante : depuis 1983, l'économie allemande investit bon an mal an 5 à 6 milliards de DM à cet effet.

Lettre ouverte

Vrais et faux problèmes de la sécurité nucléaire : un témoignage impartial

Ingénieurs et architectes suisses N° 21 du 8 octobre 1987

L'article de M. Serge Prêtre traite d'une manière très claire des problèmes de sécurité du nucléaire. Toutefois un certain nombre de questions restent sans une réponse entièrement satisfaisante. Ne vaut-il pas mieux les soulever que les taire ?

Le plus simple est de reprendre l'article, point par point.

1. La protection de l'environnement

L'auteur cite, objectivement, le problème des usines de retraitements qui resteront un point faible, en cas de guerre ou de terrorisme. Mais il ne parle pas du problème du transport des déchets, à ces usines et ensuite en retour au pays expéditeur. Là le danger est réel. Des accidents en cours de transport ne peuvent être exclus. S'ils ont lieu, dans ou près d'une ville, les conséquences peuvent être catastrophiques.

3. Les déchets radioactifs

N'est-ce pas très optimiste de prétendre que la matrice englobant les déchets n'entrera au contact de l'eau que «après plusieurs centaines ou milliers d'années» ? Nous n'avons aucune garantie que les conteneurs résisteront, tous, aussi longtemps.

Peut-on vraiment certifier qu'une fois en phase aqueuse ils ne migreront que «de quelques millimètres par an» ? Nous ne disposons probablement d'aucune expérience dans ce domaine. Les déchets peuvent être entraînés par des courants souterrains plus ou moins imprévisibles.

4. L'accident majeur

Comment pouvons-nous assurer que «son développement serait suffisamment lent pour qu'on puisse prendre des mesures» ? Tchernobyl a-t-il été un phénomène lent ? Dans tous les cas il a coûté des vies humaines et pas seulement des terrains. Et Creys-Malville n'est pas si loin de Genève...

Restent les dangers de guerre mais aussi ceux de tremblements de terre (graves aussi pour les retenues hydrauliques).

Et, en Suisse, comme l'article le signale : dans les zones dangereuses de 36 km² autour des usines, vivent 10 000 à 15 000 personnes. Est-ce, dans ces conditions, admissible de construire de nouvelles usines sur le Plateau suisse ?

7. Renoncer au nucléaire

La question clef est certainement : est-ce possible de s'en passer ?

La combustion du charbon et du pétrole empoisonnera l'atmosphère et modifiera le climat.

C'est indéniable. L'énergie solaire a, chez nous, un faible rendement. Mais si chaque toit était un capteur solaire, on pourrait certainement produire une partie de l'énergie nécessaire au chauffage. Et surtout restreindre - en plus - les pertes de chaleur de nos bâtiments, isolés selon des critères de rendement financier et non pas de protection de la biosphère.

Le bilan énergétique des capteurs solaires, soit l'énergie dépensée à leur fabrication par rapport à celle produite pendant leur durée de vie, ce bilan est-il favorable ?

Qu'en pensent les spécialistes des énergies douces ?

Ne devrions-nous pas porter tous nos efforts :

1. Sur toutes les possibilités d'économiser l'énergie sous toutes ses formes.
2. Tirer - au plus vite - le maximum des énergies renouvelables.
3. Renoncer au nucléaire dans toutes les régions à forte densité de population (hélas aussi à forte consommation !) et le concentrer dans des régions désertiques, en poussant à fond les recherches sur le transport d'énergie avec peu de pertes. Les découvertes en supraconductivité éveillent des espoirs certains.

Utiliser les usines nucléaires construites dans les déserts à fabriquer de l'hydrogène - carburant de l'avenir - transporté comme on le fait pour le pétrole.

N'y a-t-il pas aussi une certaine contradiction à constater :

- que nous attachons une importance primordiale à assurer par nous-mêmes la production de toute notre énergie électrique
- alors que nous admettons facilement, pour le pétrole, le gaz et le charbon, de dépendre entièrement de l'étranger ?

Et pourtant tous deux nous sont également indispensables !

Si l'autarcie énergétique est un but primordial, alors nous devons donner entière priorité aux économies et à l'utilisation des énergies renouvelables.

Paul Huguenin
Ing. méc. SIA
Monts 8
2400 Le Locle

La rédaction s'est déjà exprimée plusieurs fois sur certains des points soulevés par l'auteur de cet article. Nous nous abstiendrons de les commenter, souhaitant avec M. Huguenin qu'un débat se poursuive dans ces colonnes. Rappelons toutefois que nous avons consacré un article au transport et au retraitement des combustibles irradiés dans notre N° 25 du 4 décembre 1986 et un autre au conditionnement des résidus hautement actifs dans le N° 3 du 29 janvier 1987. Il n'est peut-être pas inutile de s'y rapporter pour mieux saisir ce dont il s'agit.

Rédaction

EPFZ

Cycle post-universitaire en génie civil

Pour assurer la formation d'ingénieurs civils hautement qualifiés, ayant des connaissances à la fois approfondies et interdisciplinaires, l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich offre un cycle d'études post-universitaires à programme individuel. Ce cycle se distingue par les exigences de ses conditions d'admission et par la liberté qu'il accorde dans le choix des cours et d'un travail de recherche personnel, permettant aux aptitudes et aux préférences individuelles de s'affirmer et de se développer. Il prévoit également une assistance individuelle optimale, le choix individuel de la durée du cycle (pouvant varier de un à quatre ans), un nombre minimal d'heures de cours requis et un règlement de contrôle des études clairement défini.

Le Département du génie civil de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) assure, par un enseignement portant sur neuf semestres, une formation de base en génie civil à la fois solide et le plus variée possible. Le but de cet enseignement est de former des ingénieurs capables d'exercer leur profession dans un large domaine d'applications. On demande cependant de plus en plus d'ingénieurs hautement qualifiés, capables de participer à des travaux interdisciplinaires. Leur formation sera assurée dorénavant par le cycle d'enseignement post-universitaire.

Participation

Le cycle post-universitaire s'adresse essentiellement à quatre groupes de participants :

- aux diplômés EPFZ immédiatement après leurs études
- aux diplômés EPFZ engagés dans une profession
- aux participants étrangers détenteurs d'un diplôme équivalent
- aux assistants et candidats au doctorat.

Conditions d'admission

Le programme de 3^e cycle en génie civil constitue une formation supplémentaire approfondie, de haut niveau. Par conséquent, le niveau d'exigences, pour être admis au 3^e cycle, est lui aussi élevé : diplôme de fin d'études en génie civil nettement supérieur à la moyenne, décerné par une école polytechnique ou par un établissement équivalent.

Programme individuel et travail de recherche personnel

Les cours du 3^e cycle exigent un engagement considérable de la part des participants. D'autre part, ils permettent le développement d'aptitudes et de préférences personnelles. Le programme des études peut être composé individuellement, en choisissant parmi un nombre relativement grand de cours.

En plus, le candidat devra rédiger un travail de diplôme de 3^e cycle,

qui traitera d'un sujet de recherche ou consistera à élaborer un projet du génie civil.

Choix personnel de la durée des études

Le participant choisit lui-même la durée de ses études (l'ensemble des cours pouvant durer entre un et quatre ans selon les possibilités et la situation personnelle du candidat). Il est possible par exemple :

- a) de suivre un enseignement à plein temps pendant une année (2 semestres ; temps de travail à prévoir : environ 50 h par semaine) ;
- b) de suivre un enseignement à mi-temps pendant deux ans (4 semestres ; temps de travail à prévoir : environ 25 h par semaine) ;
- c) de suivre l'enseignement tout en exerçant une profession, pendant au maximum quatre ans (8 semestres ; temps de travail à prévoir : environ 15 h par semaine).

La formule c) permet au participant de concilier ses études de 3^e cycle avec une activité professionnelle réduite dans un bureau d'études ou comme assistant. D'autre part, le 3^e cycle peut commencer aussi bien au semestre d'été qu'au semestre d'hiver.

Assistance individuelle optimale Chaque participant bénéficie des conseils et de l'appui d'un professeur du Département du génie civil au moment de choisir son programme personnel et pendant toute la durée de ses études.

De nombreux cours à choix

Pour des raisons d'organisation, le programme des cours est subdivisé en six sections. Le programme personnel, en revanche, peut se composer de cours appartenant à des sections différentes. Ces sections sont :

- Constructions du génie civil
- Hydromécanique et travaux hydrauliques
- Fondations, roches et voies de circulation
- Planification des transports
- Planification et réalisation d'ouvrages du génie civil
- Science des matériaux et de la mécanique

Nombre minimal de cours

L'approbation du programme individuel des cours dépend de plusieurs facteurs :

- choix rationnel des cours afin d'assurer leur compatibilité ;
- participation à au moins 18 heures de cours par semaine et par semestre réparties de la manière suivante :

12 heures de cours au moins doivent faire partie du choix offert dans les domaines précédents ;

6 heures de cours au maximum peuvent être choisies parmi les cours offerts par le Département du génie civil, par d'autres départements de l'EPFZ ou par l'Université de Zurich.

Examens

Des examens auront lieu à la fin de la période d'enseignement et

porteront sur toutes les matières traitées aux cours; le mémoire sera également noté. Auront passé avec succès l'examen des études du 3^e cycle les candidats dont les notes, pour les différentes épreuves et le mémoire, seront au moins 4 (note suffisante). Une répétition unique des épreuves d'examen est prévue pour les candidats ayant échoué aux premières épreuves.

Certificat

Les candidats qui auront passé avec succès l'ensemble des examens du 3^e cycle recevront un certificat portant la signature du recteur de l'EPFZ et du chef du Département du génie civil, qui attestera les cours suivis et les notes obtenues à l'examen. Il ne sera pas décerné de titre spécial, conformément au règlement de l'EPFZ.

Hugo Bachmann
Drs sc. techniques
professeur de statique
et construction
Dép. du génie civil
EPFZ
8093 Zurich

EPFL

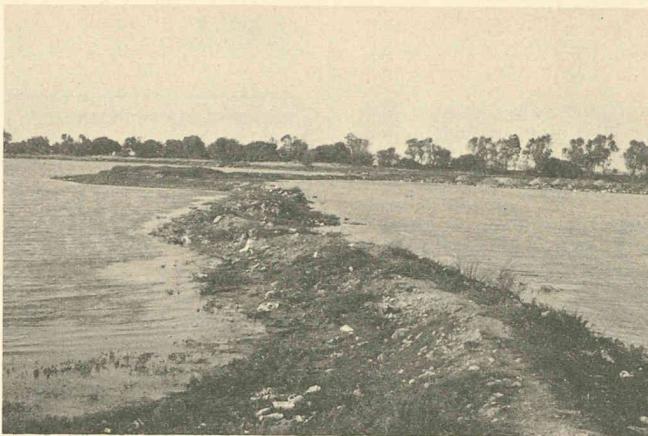
Ingénieurs du Monde à pied d'œuvre

Le premier projet d'Ingénieurs du Monde (IDM)¹ se situe dans un village tunisien au nord-est de la presqu'île du cap Bon, Hammam El Ghézéze, qui compte 5400 habitants.

Maire de ce village, M. M. Ben Hammouda, qui est professeur de botanique à l'Institut national d'agronomie de Tunis (INAT), et l'un de ses collègues, M. N. Ennabli, professeur d'hydraulique, s'étaient entretenus avec le professeur André Musy, de l'Institut de génie rural de l'EPFL, de la possibilité d'accueillir à Hammam El Ghézéze un étudiant en génie rural de 4^e année pour l'étude d'un projet d'assainissement.

Transmise à IDM, cette idée fut soumise et j'en acceptai immédiatement la proposition.

¹Voir *Ingénieurs et architectes suisses* N° 20 du 24.9.87, p. B 144.



Lac d'eaux pluviales.

Je suis parti en Tunisie au mois de mars pour y passer trois semaines.

Les deux premières semaines, j'ai séjourné au village même, pris en charge par la mairie. Le projet comporte trois parties :

- plan directeur des égouts pour les eaux usées du village sur la base du plan d'aménagement local existant
- assèchement d'un lac d'eaux pluviales «sabkha» en vue d'un aménagement ultérieur
- lutte contre les inondations dans une partie du village.

J'ai pu, durant ces deux semaines, faire des visites sur le terrain et approcher les gens du village, qui m'ont fait part de leurs avis sur les problèmes d'assainissement, ce qui m'a été fort utile pour la réalisation du travail. J'ai passé la troisième semaine de mon séjour à l'INAT, où j'étais encadré par le professeur Ennabli pour l'étude du projet.

Ensuite, durant le semestre d'été à l'EPFL, j'ai pu faire une partie du plan directeur des égouts à titre de projet de semestre en assainissement. Le projet sera complètement achevé à la fin d'octobre, en collaboration avec des étudiants d'IDM. Il servira de base pour l'assainissement du village.

Ce genre d'action aura permis au village d'économiser des frais d'étude et de garder les moyens dont il dispose pour la réalisation du projet. Elle m'a permis de me trouver confronté à un problème réel, différent des «projets

d'école» que nous autres étudiants avons l'habitude de faire. Le bilan est doublement positif.

Mounir Azouzi

Bibliographie

Revue des revues

Annales des Mines, N° 9, octobre 1987.

«De l'utilisation du sol à son aménagement».

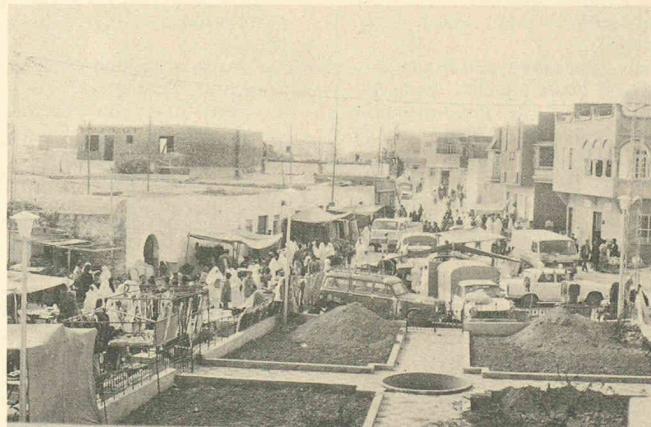
Le sous-sol n'est plus seulement exploité pour ses richesses minérales. Depuis une vingtaine d'années, l'homme utilise d'autres propriétés du sous-sol, afin de stocker des hydrocarbures, des déchets radioactifs, ou tout sim-

plement pour se déplacer. L'exploitation du sous-sol entre dans une nouvelle ère, elle ne se contente plus qu'érôtement liée à l'aménagement du territoire. Le dernier numéro des *Annales des Mines* fait le point sur cette question. Les maîtres d'ouvrages, les hommes de l'art, les entreprises et les personnes intéressées à titre personnel ou professionnel par tout ce qui touche à l'exploitation ou à l'aménagement du sous-sol y trouveront un outil de travail et des sujets de réflexion.

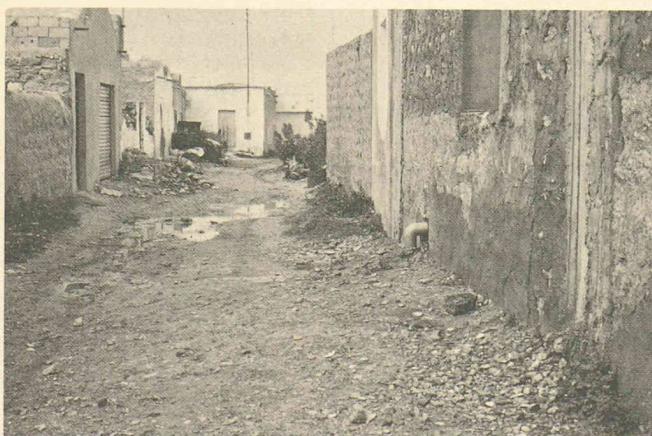
Pour se procurer ce numéro, vendu au prix de FF 72.00, s'adresser à la rédaction des *Annales des Mines*, 120, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, tél. (1) 45 56 47 15.

Au sommaire de ce numéro :

- *Les usages du sous-sol*, et notamment : «L'espace souterrain», par P. Duffaut;
- *L'utilité du sous-sol*, et notamment : «Le stockage des déchets industriels polluants», par R. Goubier;
- «Le stockage souterrain d'hydrocarbures», par Ph. Kuntz;
- «Les possibilités offertes par le sous-sol pour le stockage de grands volumes de gaz», par A. Lecoanet et E. Blondin;
- «De l'utilisation du sous-sol pour le stockage des déchets radioactifs», par A. Barthoux;
- «L'utilisation du sous-sol pour les déplacements urbains», par B. Durand;
- *La gestion du sous-sol*, et notamment : «Une politique d'aménagement pour le sous-sol», par J. Brégeon.



Place du marché au village.



Situation actuelle d'une rue non assainie.

Expositions

Le Corbusier, le mobilier et son espace

18^e Salon des antiquaires, du 12 au 22 novembre 1987, Palais de Beaulieu, Lausanne

A l'occasion d'une double commémoration (150^e anniversaire de la SIA et 100^e anniversaire de la naissance de Le Corbusier), la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes SVIA (qui compte 113 ans d'existence, ce qui la place au cinquième rang d'ancienneté parmi les 19 sections de notre pays) a décidé de marquer cette date par une manifestation d'une ampleur exceptionnelle.

Jusqu'à présent, aucune exposition traitant exclusivement du problème du mobilier de Le Corbusier n'avait été mise sur pied; c'est maintenant chose faite et nous félicitons les organisateurs de cette initiative.

La préparation et l'organisation de cette manifestation ont été confiées par la SVIA à Jean-Paul Rayon, architecte et chargé de cours à l'EPFL. Epaulé par une équipe enthousiaste, Rayon a accompli un travail de «recherche patiente» tout à fait dans la ligne de celui que l'on fête.

L'espace mis à sa disposition n'était pas particulièrement motivant, et c'est en s'inspirant du plan de ville de 3 millions d'habitants (1922) que les 18 socles - bien évidemment dimensionnés au Modulor - sur lesquels seront disposés les meubles ont été réglés; un panneau dorsal à double face permettra aux visiteurs de situer la pièce présentée dans son contexte. Un film, projeté en continu, attirera les visiteurs, qui découvriront la salle en passant sous l'écran. Quelques espaces thématiques entoureront les maquettes d'intérieur; une place privilégiée est réservée à la chaise longue de Corbu (et de Charlotte Perriand et Pierre Jeanneret, si souvent oubliés).

C'est un demi-siècle de création de mobilier qui est ainsi proposé aux yeux des visiteurs - que nous souhaitons nombreux. Plusieurs pièces n'ont jamais été exposées: c'est le cas, notamment, du mobilier dessiné pour le docteur François Descœudres, dont nous parlons dans l'encadré.

Voilà une occasion pour porter une réflexion sur la continuité et l'évolution, sur l'innovation et la référence aux traditions. Une manière de leçon que le maître disparu nous prodigue, une fois de plus!

F. N.

De Charles-Edouard Jeanneret à Le Corbusier: le parcours d'un créateur de mobilier

Nous nous sommes entretenus avec M. Jean-Paul Rayon, commissaire général de l'exposition «Le Corbusier, le mobilier et son espace» et lui avons demandé d'évoquer pour nous Le Corbusier créateur de meubles, son travail et ses idées dans ce domaine.

- En quoi cette exposition se distingue-t-elle des autres?

- Notre position, pour cette exposition, nous donne un grand privilège: celui d'être directement en contact avec des gens qui ont peut-être encore des traces, des témoignages de la période chaux-de-foinrière. C'est incontestablement un avantage et c'est aussi l'une des raisons qui nous ont permis de faire cette exposition; celle-ci sera la seule consacrée à l'activité de Le Corbusier en tant que créateur de meubles dans le vaste concert des expositions qui ont été présentées cette année.

» C'est intéressant de travailler sur un sujet restreint, tel que celui-là; cela permet de contrôler certaines idées ou théories que l'on peut avoir; et l'on voit tout de suite qu'il y a un rapport étroit entre le meuble, l'architecture ou l'urbanisme; ce sont, pour Le Corbusier, des moments d'un même espace.

» Vers 1922, on peut constater que la conception qu'a Le Corbusier du mobilier est déjà aboutie, réalisée. Mais le mobilier a intéressé Charles-Edouard Jeanneret très tôt, et il m'a paru indispensable de montrer quels étaient les éléments de continuité qui relient Jeanneret à Le Corbusier. Jeanneret a travaillé avec un certain respect pour la tradition (pas pour le passé!), dans laquelle il cherchait des éléments comparables à ceux que cherchait aussi Adolf Loos par exemple. Et ce n'est pas un hasard si, dans le deuxième numéro de la revue *L'Esprit Nouveau*, on trouve un article de l'architecte viennois consacré aux meubles.

» Le Corbusier donne toujours l'impression d'avoir tout découvert, tout inventé, à partir d'une table rase; mais mes recherches m'ont démontré qu'au contraire, il était parfaitement inséré dans le courant des tendances de son époque, qu'il était tout à fait informé, à tous les niveaux, et qu'il n'avait pas un jugement catégorique ou de rupture par rapport à l'Histoire.»

- Remontez-vous jusqu'aux meubles de L'Eplattenier, son maître?

- Certes, ces meubles-ci sont très proches de ceux-là. Le Corbusier exerçait un contrôle total sur son image de marque que sur l'idée que les autres pouvaient avoir de sa culture. Il oublie sciemment, scientifiquement pourraient-on dire, qu'il a une culture chaux-de-foinrière; il veut être né du mouvement international, de l'explosion des idées qui ne peut se faire que dans un cadre métropolitain; et son «vieux maître» Charles L'Eplattenier (pourtant, ils n'ont que 13 ans de différence!) sait très bien lui dire que, s'il va à Vienne, il faut voir Wagner, s'il va à Paris, il faut qu'il aille chez Auguste Perret, s'il va en Allemagne, il faut qu'il se rende auprès de Peter Behrens, etc. De plus, il a fait des études - qu'on lui a d'ailleurs commandées à La Chaux-de-Fonds - sur l'état du mouvement de l'art décoratif en Allemagne. Ainsi, il maintient

une espèce de liaison avec la tradition.

» Dès lors, on peut analyser son activité dans le détail; la première chose qu'il fait en tant que décorateur, c'est son propre papier à lettres sur lequel il fait écrire: «... pour tout problème de décoration...», etc.

» Il procède d'abord à un travail de sélection dans tout ce qui existe à ce moment-là, puis il épure, enfin il transforme, si nécessaire, et à partir de cela, il fait des meubles qui sont des créations de Le Corbusier. Il enrichit ensuite son vocabulaire classique, et c'est à ce moment-là qu'il fait le saut du meuble Directoire au siège en tubes métalliques.

» Il entreprend alors sa croisade contre les styles, sans se douter qu'au même moment il était précisément en train d'en créer un!»

- Et pourtant, la fameuse image du Parthénon associé à la Delage Grand Sport?

- C'est le choc qu'il cherche à établir toujours par l'utilisation des contrastes. Même pour les objets accompagnant ses meubles, des vases par exemple: il ne se les procure pas chez un marchand de vases, mais il va chez un vendeur de verrerie pour la chimie, et il prend des creusets ou des ballons qui deviennent des cendriers ou des vases. On assiste souvent ainsi à un «détournement» de la fonction initiale, par une nouvelle signification qu'on donne à l'objet rendant alors celui-ci tout à fait adapté à son propre univers créateur. C'est aussi l'époque des «Ready Made» de Duchamp; on constate que beaucoup de lampes «crées» par Le Corbusier sont, de même, un détournement de l'objet brut; c'est le cas de la lampe qui est dans la cellule des moines du couvent de La Tourette: il s'agit d'une portion d'un demi-tube de laiton, sorte de tunnel, qui, selon la manière dont on le tourne, peut être réflecteur ou abat-jour.

- Et pour les tissus? Gropius dessinait bien les siens.

- Oui, au Bauhaus, on dessinait tout. Corbu, lui, allait chercher des toiles de bâche, et il les mettait au rang d'une œuvre d'art. Il utilisait aussi la toile à matelas, ou le jute de sac.

- Que dire de la lustrerie de la villa Schwob?

- Hélas, ce lustre, qui figurait le plan de la maison, a mystérieusement disparu. D'autres meubles «métaphores de l'espace» existent heureusement, par exemple la bibliothèque du premier étage de la villa Schwob.

- Dans les panneaux de votre exposition, vous remontez aux sources de l'inspiration de tel ou tel meuble présenté. Faites-vous aussi la démarche inverse de présenter les meubles qui, eux, se sont inspirés de ceux dessinés par Le Corbusier?

- Faute d'espace et de temps à disposition, j'ai dû renoncer à cet aspect de l'étude. Pourtant, il est indéniable que les meubles de Le Corbusier ont influencé plus

d'un créateur. Des maisons telles que Thonet ont mis sur le marché des meubles s'inspirant directement de Le Corbusier, mais à un prix moindre puisqu'elles n'avaient pas à régler les royalties. A cette époque, Corbu n'était pas seul à créer du mobilier; ainsi Karl Moser, que l'on voit sur une photo trouvée chez Le Corbusier en magnifique pantalon de golf à carreaux, avait créé les meubles du catalogue de vente des appartements de l'immeuble Clarté. Certains meubles de cette époque ont été réédités, alors que les originaux se vendaient encore chez Christie's ou Sotheby. C'est un problème que je veux aborder de front: j'en parlerai lors du colloque.

- Y aura-t-il un catalogue de cette exposition?

- Non, il n'y aura qu'une publication de la série «Cahier de la recherche» éditée par l'EPFL; mais il ne sera pas mis en vente publique. Il faut regretter que la Suisse n'ait pas manifesté davantage d'enthousiasme à l'occasion de la célébration du centenaire de Corbu, si l'on excepte Genève et Zurich. Il était important de faire quelque chose, une exposition qui se situe entre les «grands plenums»¹ de Beaubourg et les petites expositions, et qui permette de se poser la question de savoir ce qu'il y a encore aujourd'hui de Le Corbusier dans l'architecture vaudoise.

(Propos recueillis le 30 septembre 1987 par François Neyroud.)

¹ Ndlr.: Allusion aux films à grand spectacle.

Vie de la SIA

Le rôle de l'architecte vu par M. Ursprung: réaction du comité du GA-SVIA

Dans son exposé prononcé à l'occasion de la manifestation du 150^e anniversaire de la SIA à Aarau, en juin dernier, M. Ursprung, président du Conseil suisse des Ecoles polytechniques fédérales, a émis des considérations sur la formation future des ingénieurs et des architectes.

Nous estimons important de porter à la connaissance de nos collègues suisses romands certains extraits de cet exposé, publié dans le N° 26/87 de Schweizer Ingenieur und Architekt, dont voici la traduction.

« [...] Le professionnel, généraliste de la construction, n'est-il pas soumis chaque jour à des exigences nouvelles, et de plus en plus complexes? Les ingénieurs civils qui sortent aujourd'hui de nos écoles sont-ils à la hauteur du défi de demain? Les architectes le sont-ils? Si tel n'était pas le cas: faut-il orienter l'enseignement en mettant l'accent sur la philosophie-ingénieur ou la philosophie-architecte?

» Je pense que nous allons continuer à former des architectes et des ingénieurs civils. Cependant